

## Certification complémentaire



La délivrance d'une certification complémentaire a pour but de permettre à des enseignants de valider des compétences particulières qui ne relè-

vent pas du champ de leurs concours.

Les secteurs disciplinaires concernés par l'examen sont les suivants :

- ◆ les arts,
- ◆ l'enseignement en langue étrangère dans une discipline non linguistique (DNL),
- ◆ le français langue seconde (FLS),
- ◆ l'enseignement en langue des signes française.

Les registres d'inscription sont ouverts jusqu'au 13 janvier 2012 sur :

<http://exapro.siec.education.fr>

Le rapport dactylographié en 4 exemplaires devra être adressé par voie postale en recommandé **au plus tard le 09 février 2012**.

Pour de plus amples renseignements, consultez notre site :

[www.sncl-faen-versailles.org](http://www.sncl-faen-versailles.org)

## Temps partiel

Les demandes doivent être retournées à la DPE au plus tard le **06 janvier 2012**.

### RAPPEL :

On distingue :

- ◆ **le temps partiel sur autorisation** (pour convenances personnelles), soumis à l'accord préalable du supérieur hiérarchique ;
- ◆ **le temps partiel de droit** (pour raisons familiales).

### Remarque :

Il est possible d'effectuer son temps partiel sur une **base annuelle**.

Le bénéficiaire du temps partiel annualisé n'est accordé que si son organisation reste compatible avec les nécessités de service et la continuité du service public.



Pour plus de renseignements, consultez notre site :

[www.sncl-faen-versailles.org](http://www.sncl-faen-versailles.org)

## Notation administrative

La campagne 2011-2012 pour la notation administrative est en cours. **Elle se terminera le 09 février 2012.**



La proposition de note du chef d'établissement située hors grille est susceptible de recours.

Les contestations de note doivent parvenir à la DPE au plus tard le 13 mars 2012.

## Mouvement Inter Académique

Du 09 au 20 janvier 2012 : vérification et affichage des barèmes sur **SIAM**.



En cas de désaccord, **contester par écrit** le barème calculé auprès du rectorat.

### Attention :

Il n'est plus possible de contester un barème après la fin de l'affichage.

Pour nous joindre :

Adresse postale : SNCL-FAEN Versailles 13 avenue de Taillebourg 75011 Paris  
Tél : 06 67 44 76 26 Email : [sncl-faen-versailles@orange.fr](mailto:sncl-faen-versailles@orange.fr) Site : [www.sncl-faen-versailles.org](http://www.sncl-faen-versailles.org)